

Le gouvernement du Canada doit immédiatement mettre en oeuvre un programme de recyclage à l'échelle nationale plutôt que d'en laisser l'initiative aux municipalités et aux autres paliers de gouvernement tel que préconisé dans le rapport *Préservation de la couche d'ozone*.

conclure que le gouvernement du Canada a passé l'étape du problème de la couche d'ozone. Il est maintenant temps de passer à l'étape suivante, à savoir l'échange de renseignements. Le gouvernement du Canada a des ressources humaines et financières qui sont négligées. Pour ce qui est de la recherche, le gouvernement du Canada a des ressources humaines et financières qui sont négligées. Pour ce qui est de la recherche, le gouvernement du Canada a des ressources humaines et financières qui sont négligées. Pour ce qui est de la recherche, le gouvernement du Canada a des ressources humaines et financières qui sont négligées.

Le gouvernement du Canada a joué un rôle plus actif dans la protection de la couche d'ozone tant au plan national qu'international. Il apparaît chaque jour plus évident que le Protocole de Montréal a sous-estimé les conséquences de la destruction de la couche d'ozone. Il est maintenant temps d'agir au nom des générations futures, car la sauvegarde de la couche d'ozone ne peut être assurée si l'on agit pour une élimination graduelle de l'emploi et de la fabrication des CFC.

Le gouvernement du Canada doit immédiatement interdire la production de CFC et de halons, et en limiter l'utilisation à des fins essentielles.

Le gouvernement du Canada doit immédiatement s'engager plus à fond dans la protection du couche d'ozone en augmentant substantiellement les fonds alloués et en renforçant sa capacité de surveillance et d'application.

Le gouvernement du Canada doit immédiatement établir des règlements sur la récupération et le recyclage de tous les produits réfrigérants à base de CFC jusqu'à ce que l'on puisse leur trouver des substituts acceptables.